

RENCONTRE D'INFORMATION CITOYENNE

Écran antibruit et piste cyclable

Secteur de l'avenue Raoul | Arrondissement de Saint-Hubert

29 juin 2023, 19 h

Hôtel de ville de Longueuil



PRÉSENTATIONS ET SALUTATIONS

- Bienvenue et merci de votre présence
- En présence de la mairesse de Longueuil,
madame Catherine Fournier
- En présence de la conseillère municipale du district,
madame Geneviève Héon
- En présence des représentants(es) et experts(es) de la Ville
- En présence des propriétaires du secteur et citoyens(ennes) de l'arrondissement

PRÉSENTATION DES EXPERTS(ES) DE LA VILLE

- **Direction générale**
 - Louis-Pascal Cyr | Directeur conseil et porte-parole
- **Direction du génie**
 - Normand Williams | Conseiller exécutif
 - Gabriel Veilleux | Chef de division-Réalisation des projets de parcs et milieux naturels
- **Direction des finances**
 - Benoit Charron | Chef de division-Financement et investissement
- **Direction des communications et des affaires publiques**
 - Raphael Larocque-Cyr | Responsable des relations médias

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1 Mot de bienvenue

2 Historique du dossier

3 Évolution des coûts du projet

4 Scénarios de taxation

5 Planification de la piste cyclable et travaux afférents

6 Période de questions et échanges



1. **Mot de bienvenue la mairesse de Longueuil**
Par madame Catherine Fournier

OBJECTIFS DE LA SOIRÉE

- Expliquer le nouveau contexte et les nouvelles données financières du projet
- Présenter les répercussions des coûts sur le compte de taxes des propriétaires
- Présenter un nouveau scénario de financement
- Présenter le projet d'aménagement de la piste cyclable à venir
- Échanger et répondre à vos questions et préoccupations

QUELQUES NOTIONS ET DÉFINITIONS

- **Écran antibruit** : équipement local et desservant une partie de la population dans un secteur donné

Note : la réalisation de ce type d'infrastructures relève du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui est le maître d'œuvre dans la réalisation d'un écran antibruit. Suivant la *Politique sur le bruit routier*, et considérant la juridiction provinciale de la Route 116, le ministère détient l'autorité compétente au Québec pour la construction d'une telle infrastructure, en collaboration avec les villes, partageant ainsi les coûts à 50 % entre les deux parties

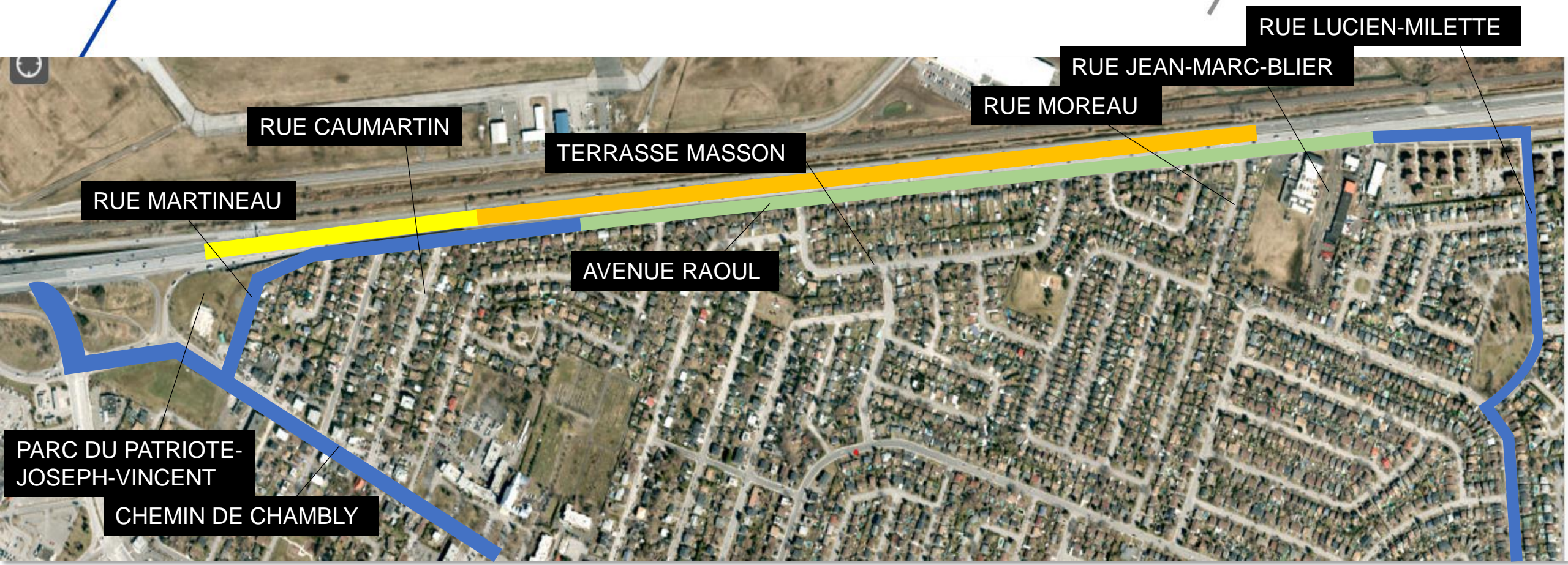
- **Piste cyclable** : équipement à l'ensemble et desservant toute la population; les coûts sont alors inclus dans la taxation générale et répartis à l'ensemble des citoyens du territoire
- **PTI** : *Programme triennal d'immobilisations* de la Ville, soit la planification des grands chantiers, travaux et infrastructures à réaliser sur le territoire pour l'année en cours, et proposant aussi une projection sur trois ans





2. Historique du dossier et mise en contexte

Par Gabriel Veilleux | Direction du génie

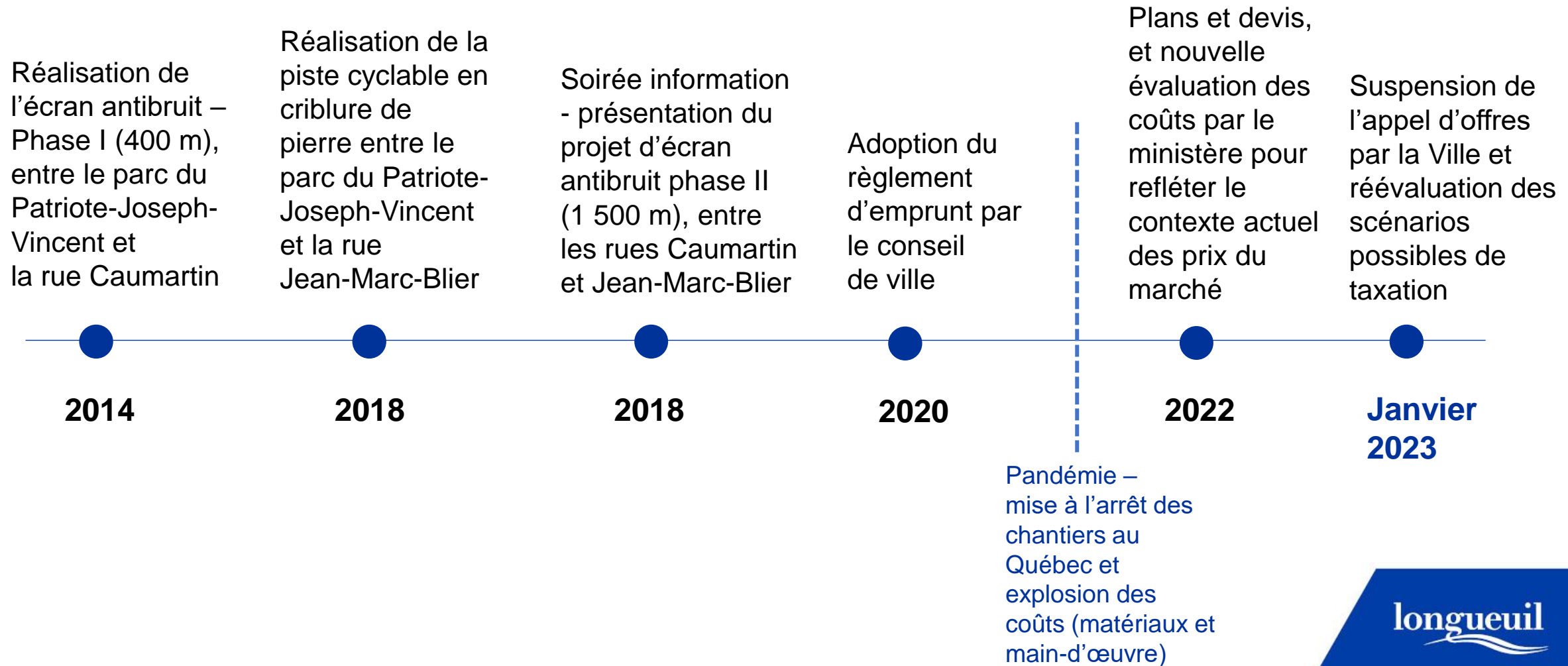
PRÉSENTATION DU PROJET ET SITE



 PAVAGE, AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ÉCLAIRAGE DE LA PISTE
 ÉCRAN ACOUSTIQUE A L'ÉTUDE

 VOIES CYCLABLES EXISTANTES
 ÉCRAN ACOUSTIQUE EXISTANT

HISTORIQUE DU DOSSIER | 2014 à ce jour



HISTORIQUE DU DOSSIER (suite)

[2014] Une première portion de l'écran est réalisée dans le secteur

L'évaluation de l'efficacité acoustique de ce mur a démontré un climat sonore réduit de 12 décibels et moins, à proximité du mur, et pouvant varier en fonction de l'emplacement des propriétés

[2018] Une soirée d'information pour les citoyens se déroule afin de présenter la phase II du projet qui vise à implanter un écran acoustique entre les rues Caumartin et Jean-Marc-Blier (hauteur de 5 mètres et longueur de 1 500 mètres)

[2020] L'entente de collaboration entre la Ville et le ministère spécifie un coût estimé du projet de l'ordre de **15 264 000 \$**

La répartition des coûts entre le ministère et la Ville étant de 50 %, le conseil de ville adopte un règlement d'emprunt CO-2020-1089 au montant de 8 450 000 \$ (incluant les taxes et autres frais connexes)

HISTORIQUE DU DOSSIER (suite)

- [2022]** À la suite de l'élaboration des plans et devis par le MTMD, une révision des coûts a été présentée à la Ville (incluant l'ajout d'éclairage et la reconstruction de la piste cyclable assumés entièrement par la Ville), et portant le projet à près de **27 M\$**
- [2023]** La décision d'augmenter ou non le financement du projet pour un montant supplémentaire devra être prise avant l'octroi du contrat de travaux de construction. Les répercussions financières pour les citoyens étant importantes, la Ville a demandé la suspension de l'appel d'offres au début de 2023
- [2023]** Ce projet est toujours prévu au PTI 2023-2024-2025; le prochain PTI étant en cours d'élaboration

HISTORIQUE DU DOSSIER (suite)

- Des coûts qui ont augmenté considérablement en moins de 4 ans
- Une augmentation des coûts de plus de 70 % pour la portion à payer par la Ville
- Des répercussions importantes à considérer sur le compte de taxes des citoyens du secteur



> 2020

Ville : 8 450 000 \$

> 2023

Ville : 14 552 000 \$

3. Évolution des coûts du projet

Par Benoit Charron | Direction des finances

RÉPARTITION DES COÛTS

- Il s'agit d'une infrastructure locale; la Ville a pris la décision de faire assumer une portion des coûts aux bénéficiaires des travaux par l'imposition d'une taxe spéciale au secteur (plutôt que d'étendre les coûts du projet à l'ensemble des citoyens)
- L'enjeu est de définir la portion des coûts qui serait assumée par une taxe spéciale au secteur; tout en respectant la capacité de payer des citoyens
- La tarification fixe par propriété est ici considérée comme mode de financement de la taxe spéciale; en effet, une tarification imposée sur la base de l'étendue en front (mètre linéaire) ou selon la superficie d'un terrain, ou encore selon la valeur d'une propriété, n'ont aucun lien avec le bénéfice reçu, soit la réduction sonore engendrée par l'aménagement d'un nouvel écran antibruit



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les taxes de secteur servent à rembourser les emprunts décrétés par la Ville pour le financement de nouvelles infrastructures locales comme les égouts, l'aqueduc, la voirie, l'éclairage de rue et l'aménagement d'un nouveau parc. Elles s'appliquent dans le secteur où les contribuables bénéficient de ces infrastructures

Ex. Ajout de services dans un secteur existant (ajout d'une conduite sanitaire) ou aménagement d'un nouveau parc dans un secteur en développement

PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

- Un exercice de révision des priorités d'investissements est effectué par la Ville actuellement
- La Ville est soucieuse de faire des choix responsables pour les citoyens, selon ses paramètres et règles à suivre, et selon la capacité de payer des citoyens
- Le scénario proposé représente une nouvelle option « mitoyenne » de financement du projet



Scénario proposé

- Qui représente un nouveau scénario de taxation
- Une nouvelle option à considérer, mais qui entraîne tout de même une augmentation considérable du compte de taxes
- Le montant comprend les coûts des travaux de pavage et d'éclairage de la piste cyclable

PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS (suite)

- Une hausse des coûts du projet correspondant à près de 6 M\$
- De nouvelles infrastructures ou projets pourraient aussi être réalisés dans le secteur, ou ailleurs dans la ville, au coût de 6 M\$
- À titre comparatif :
 - Équivalent à l'installation de 6 nouveaux jeux d'eau dans les parcs de la Ville
 - Équivalent à la réfection de 12 parcs avec modules de jeux
 - Équivalent à la rénovation majeure d'un bâtiment de parc majeur (chalet de parc)
 - Équivalent à la construction de 2 terrains de soccer synthétiques, avec éclairage
 - Équivalent à la réfection complète de 2 rues locales (+/- 400 mètres de longueur)



SCÉNARIO PROPOSÉ | RÉPERCUSSIONS COMPTE DE TAXES

	Montant total (règlement CO-2020-1089)	Montant total estimé	Écran antibruit	Aménagement piste cyclable
TOTAL DU REGLEMENT D'EMPRUNT	8 450 000 \$	14 M\$ à 16 M\$	13 M\$ à 15 M\$	+/- 1 M\$
			Écart : entre 4,5 M\$ et 6,5 M\$	

	Nb de lots imposables (bassin de taxation)	Tarification fixe (paiement comptant)	Tarification fixe (compte de taxes)
TAXATION AU SECTEUR	265	16 350 \$ et 23 600 \$	Entre 1 250 \$ et 1 815 \$ Estimation : 1 409 \$

Notes :

- Les coûts totaux sont révisés en raison des coûts des matériaux et de la main d'œuvre qui augmentent d'année en année (inflation); ils seront fixés aux termes d'un appel d'offres
- Le calcul de la tarification annuelle est basé sur un emprunt d'un terme de 20 ans à 4,50 %



1 409 \$ / an / 20 ans

SCÉNARIO ÉCARTÉ | RÉPERCUSSIONS COMPTE DE TAXES

	Montant total (règlement CO-2020-1089)	Montant total estimé	Écran antibruit	Aménagement piste cyclable
TOTAL DU REGLEMENT D'EMPRUNT	8 450 000 \$	14 M\$ à 16 M\$	13 M\$ à 15 M\$	+/- 1 M\$

	Nb de lots imposables (bassin de taxation)	Tarification fixe (paiement comptant)	Tarification fixe (compte de taxes)
TAXATION AU SECTEUR	265	47 170 \$ à 54 425 \$	Entre 3 625 \$ et 4 185 \$ Estimation : 3 770 \$

Notes :

- Les coûts totaux sont révisés en raison des coûts des matériaux et de la main d'œuvre qui augmentent d'année en année (inflation); ils seront fixés aux termes d'un appel d'offres
- Le calcul de la tarification annuelle est basé sur un emprunt d'un terme de 20 ans à 4,50 %



3 770 \$ / an / 20 ans

AUTRES EXEMPLES | AILLEURS AU QUÉBEC

- Modèle de la Ville de Mascouche : une taxe au bassin
- Modèle de la Ville de Beauport : une taxe au bassin et l'ajout d'arbres



Mur antibruit à Beauport: l'ajout d'arbres ne rassure pas les voisins du dépôt à neige



Maquette



Situation actuelle



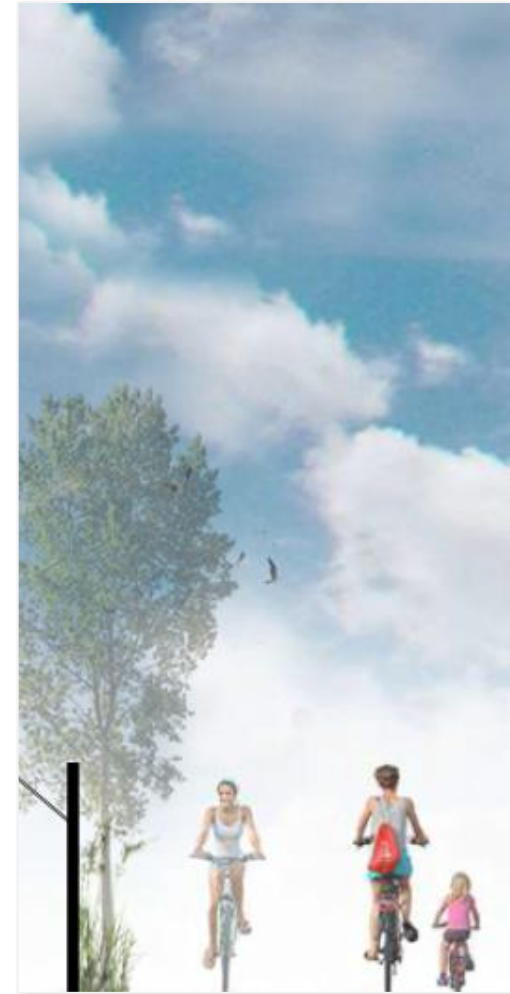
Situation projetée



5. **Planification de la piste cyclable**
Par Gabriel Veilleux | Direction du génie

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

- Pavage de la piste cyclable existante
- Travaux d'éclairage
- Plantation d'arbres et verdissement
- Défi de plantation en raison des contraintes d'aménagement du mur (petite bande disponible permettant les plantations)
- Trouver le bon arbre, pour le bon espace !
- Entre les rues Caumartin et Jean-Marc-Blier

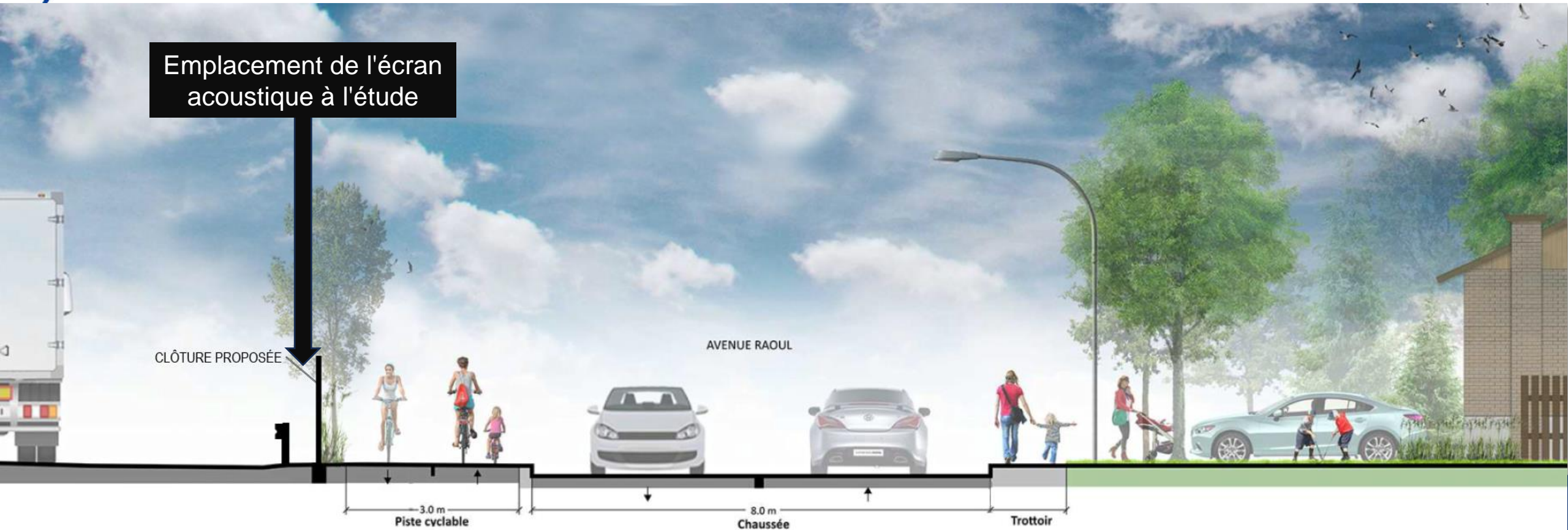



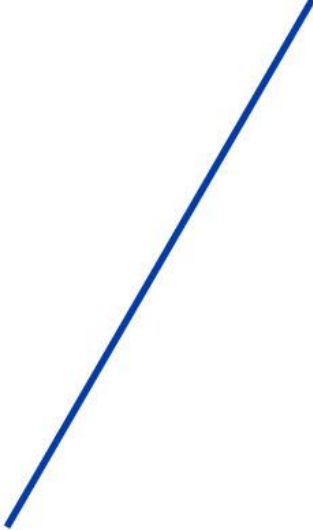
ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

- Les travaux sont prévus selon les scénarios prévus
- Advenant la construction de l'écran, les travaux de pavage de la piste auraient lieu après
- Advenant la non-construction de l'écran, les travaux pourraient se dérouler en 2024
- La durée totale des travaux est d'environ 2 mois



VISUEL ET COUPE-TYPE DE LA PISTE CYCLABLE





6. **Période de questions**
Par Louis-Pascal Cyr | Direction générale

EN CONCLUSION

- Nous allons recueillir, comptabiliser et analyser tous les échanges discutés ce soir
- La Ville va prendre en délibérée les commentaires et préoccupations entendus ce soir
- Nous communiquerons avec vous pour la suite
- La présentation est disponible en ligne à longueuil.quebec
- En tout temps vous pouvez joindre le Centre de services aux citoyens en composant le **311**

Merci de votre présence